

L'Info-SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Sondage du SCCCUL sur la Charte de la laïcité

Mise en contexte

Lors du dernier Conseil fédéral de la FNEEQ, qui s'est tenu à Québec les 13, 14 et 15 novembre 2013, il a été question du projet de loi n°60, *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*. L'objectif de la discussion proposée par l'exécutif de la FNEEQ était de parvenir à une position claire pouvant être défendue par notre Fédération lors du prochain Conseil confédéral de la CSN, qui réunira plusieurs fédérations et conseils centraux. Le but de cet exercice est de faire émerger une position que la Centrale pourrait présenter lors des consultations que la commission parlementaire saisie du dossier organisera.

Le monde enseignant étant directement visé par les mesures proposées par le projet de loi n°60, la FNEEQ doit avoir une position reflétant le plus possible celle de ses syndicats membres. Parce qu'elle est très soucieuse du respect de la démocratie, notre Fédération a décidé d'accorder à ses syndicats le temps nécessaire pour discuter de la question de la Charte avec leurs membres. Ce temps supplémentaire devrait ainsi permettre à tous les syndicats qui le désirent d'organiser dans leurs instances les échanges sur la question du type de laïcité que leurs membres veulent défendre pour la société québécoise en général et dans leur université en particulier.

Conscient qu'un tel débat peut susciter des controverses, voire des affrontements idéologiques, le conseil exécutif du SCCCUL aimerait savoir s'il est souhaitable ou non d'organiser une assemblée pour débattre de questions touchant la Charte.

Afin de dégager un consensus sur la démarche à suivre, nous vous proposons une formule en deux temps :

1. Tout d'abord, nous vous demandons de répondre à un court sondage (2 questions) qui nous permettra de savoir si vous désirez, oui ou non, que se tienne une assemblée générale spéciale au début du mois de janvier 2014, dont le but sera de déterminer quelle sera la position majoritaire du SCCCUL sur le projet de loi n° 60. Vous trouverez à la suite de ce message un lien pour répondre à ce sondage.
2. Si les « oui » l'emportent, nous tiendrons cette assemblée générale spéciale en janvier et débattons de la question jusqu'à obtenir une position qui rallie la majorité des membres présents.

D'ici là, nous vous ferons parvenir des documents pouvant permettre un débat démocratique et respectueux des positions de chacun.

Pour répondre au sondage, cliquez sur le lien suivant : <https://fr.surveymonkey.com/s/LBN56J3>

Merci d'y répondre avant le lundi 9 décembre 2013.

[Le conseil exécutif](#)

À votre agenda !

► 13 décembre 2013 : réunion de l'Assemblée générale statutaire d'automne

Le 13 décembre prochain se tiendra la seconde Assemblée générale statutaire d'automne au cours de laquelle le Conseil exécutif présentera son plan d'action et les prévisions budgétaires pour l'année 2013-2014. Au cours de cette réunion seront discutées les orientations principales du Syndicat relativement à ses activités régulières et spéciales : les enjeux majeurs de votre Syndicat, les moyens d'action choisis, etc. En faisant connaître votre opinion et vos suggestions, vous enrichissez la vie syndicale et vous renforcez votre syndicat. **Votre présence est importante.** Surveillez les affiches dans vos départements et facultés.

► 13 décembre 2013 : Fête de Noël

Chargées et chargés de cours, vous êtes tous invités à participer à la Fête de Noël du Syndicat, qui se tiendra à la Salle d'exposition du Pavillon Alphonse-Desjardins (2^e étage, local 2470), à partir de **17 h**. Au programme de la soirée, diverses réjouissances et surprises qui permettront de partager un moment agréable entre collègues, certains se connaissant, d'autres avec qui faire connaissance. **Fêtons tous ensemble la fin de l'année 2013, qui a vu la concrétisation d'une nouvelle convention collective !**

R.S.V.P. avant le 10 décembre, pour nous permettre de bien vous accueillir, par téléphone (418-656-2202) ou par courriel (scccul@scccul.ulaval.ca)

20 décembre-6 janvier 2014 : Fermeture du bureau

Veillez noter que les bureaux du Syndicat seront fermés pour la période des fêtes du 20 décembre 2013 à 16 h 30 jusqu'au lundi 6 janvier 2014 à 9 h 00.

Échos du Comité des relations du travail (CRT)

► Nouvelle convention : comité de révision, reconnaissance des PECC et demandes de perfectionnement

La nouvelle convention en vigueur depuis le 25 octobre dernier entraîne plusieurs changements dont nous vous expliquerons la teneur au fil des différentes chroniques CRT. Aujourd'hui, nous abordons le **comité de révision** et, plus spécifiquement, le processus pour contester un refus, par le responsable de votre unité, de vous reconnaître un **PECC**.

Si vous avez demandé un PECC entre le 15 et le 31 octobre, le responsable de l'unité a jusqu'au 1^{er} décembre pour accepter votre demande ou vous convoquer à une rencontre s'il a l'intention de vous le refuser. Au plus tard 10 jours après la rencontre, il doit vous donner une réponse finale. Vous avez ensuite 15 jours suivant la réception de la réponse écrite pour contester le refus en écrivant au responsable pour lui demander de transmettre votre dossier au comité de révision.

Le comité de révision, anciennement nommé « comité de sages » a vu son mandat considérablement élargi avec la nouvelle convention. En plus de se pencher sur le refus de reconnaissance de PECC et la remise en question de l'appartenance d'un chargé de cours à son bassin de compétence, le comité se penchera sur une demande de **perfectionnement** lorsque les deux parties

du comité de perfectionnement sont en désaccord ainsi que sur la charge de travail d'un chargé d'enseignement. Nous traiterons d'ailleurs de cette question dans une chronique ultérieure.

Il y a aussi une nouveauté concernant la composition du comité de révision : **un chargé de cours y siègera désormais**. Notons que ce chargé de cours n'aura pas comme rôle de défendre le chargé de cours, comme ce serait le cas pour un comité paritaire. Nous espérons cependant que, connaissant la réalité des chargés de cours, il sera sensible à leur situation.

N'hésitez pas à communiquer avec les agents de relations du travail si vous voulez plus de renseignements ou pour toute autre question touchant vos conditions de travail.

[Les agents du CRT](#)

► Avis du Comité de perfectionnement

La campagne de promotion de l'an dernier a porté fruit : nos surplus sont maintenant épuisés.

Les perfectionnements de longue durée pour la période se terminant le 30 avril 2014 seront attribués dans deux semaines.

Le volet de perfectionnement pour les activités de courte durée, qui se voient évaluées en tout temps selon une règle du type « premier arrivé premier servi », est à ce jour quasiment épuisé: il est maintenant victime de sa popularité. Ne vous étonnez donc pas si l'on ne peut répondre favorablement à vos prochaines demandes par manque de fonds. Cette situation sera maintenue jusqu'à la nouvelle année financière débutant le 1^{er} mai 2014.

Au dernier Conseil syndical, M. Guy Dorval a été élu comme nouveau représentant du SCCCUL auprès du comité paritaire. M. Vincent Mauger poursuivra son mandat : il en profite d'ailleurs pour remercier M. Grégoire Goulet pour la qualité du travail qu'il a effectué auprès du comité au courant des dernières années.

[Le Comité de perfectionnement](#)

Actualités syndicales

► 6 décembre 2013 : « Pour l'élimination de la violence envers les femmes »

Le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches (CCQCA) souligne, du 25 novembre au 6 décembre 2013, douze jours d'action dans le cadre d'une campagne québécoise de sensibilisation à la violence faite aux femmes. En 1999, l'ONU a proclamé le 25 novembre la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* en souhaitant rappeler que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix. Pour souligner cette journée, les gouvernements, les institutions, les organisations internationales et non gouvernementales sont invitées à organiser des activités conçues pour sensibiliser l'opinion publique au problème de la violence envers les femmes. À la suite du drame survenu à Montréal, à l'École Polytechnique, le 6 décembre 1989, où quatorze femmes ont été abattues, le Parlement canadien a décrété la journée du 6 décembre *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.

Afin de souligner cette journée, le CCQCA invite les syndicats à diffuser l'information auprès de leurs membres et ces derniers à porter des rubans blancs. Voir les affiches [ICI](#)

► Forum à venir sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) a profité de la Journée nationale des chargées et chargés de cours du 22 novembre dernier pour annoncer un grand évènement en préparation : le [Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels](#), qui aura lieu l'an prochain du 19 au 22 novembre.

Des sujets comme la multiplication des profils des enseignants universitaires, les multiples visages des chargés de cours, le rôle du chargé d'enseignement, la précarité et les réalités de ces professions à l'étranger ou encore l'enseignement à distance vous intéressent? **Le SCCCUL invite ses membres intéressés à élaborer, à animer ou à prendre part à des ateliers ou panels et à manifester leur intérêt** dès maintenant, votre vice-président aux relations intersyndicales et votre président étant impliqués dans le comité de réflexion du forum. [Écrivez-nous!](#)

Ce qui s'est passé en novembre

Élections des représentants des chargés de cours aux instances universitaires (7 novembre)

Le 7 novembre, cinq chargés de cours ont été élus par les membres du collège électoral à autant d'instances universitaires. Voici la liste actualisée des représentants des chargés de cours :

Commission des études : – Louise Néron (réélue);
– Pierre-Charles Tremblay (élu);

Commission des affaires étudiantes :
– Anne Beauchemin (mandat en cours)

Comité-conseil de la bibliothèque :
– Louis Lefrançois (élu)

Comité-conseil d'usagers des déplacements, transports et stationnement :
– Robert Grace (mandat en cours)

Comité de retraite du régime complémentaire de retraite de l'Université Laval :
– René Lessard (mandat en cours)

Comité de valorisation de l'enseignement :
– Johanne Lessard (réélue)

Conseil d'administration :
– Mireille Boisvert (mandat en cours)

Conseil universitaire :
– Robert Grace (élu)
– Louis Lefrançois (mandat en cours)

Remise des Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval (11 novembre)

Le 11 novembre dernier a eu lieu la cérémonie annuelle de remise des prix d'excellence en enseignement décernés par l'Université Laval. À cette occasion, deux chargés de cours ont vu leur contribution à la qualité de l'enseignement honorée. Il s'agit de Madame **Luce Desroches**, chargée de cours à la direction générale de la formation continue (DGFC), et de Monsieur **Jean-Benoit Tremblay**, chargé de cours à la Faculté de musique.

Nous les félicitons chaleureusement pour la qualité du travail qu'ils ont accompli et les remerçons pour l'honneur qu'ils rendent aux chargés de cours par la réception de ce prix.

Pour visionner le document vidéo sur Luce Desroches, [voir](#)

Pour visionner le document vidéo sur Jean-Benoit Tremblay, [voir](#)

Conseil fédéral de la FNEEQ (13-15 novembre 2013)

Les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Québec, plusieurs membres du Conseil exécutif du SCCCUL ont rejoint leurs collègues de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec en Conseil fédéral. Le mémoire présenté au Conseil supérieur de l'éducation sur le [bilan de la réforme](#) d'octobre dernier a été exposé par les responsables du dossier qui ont fait le point sur les réformes du curriculum et des programmes d'études du primaire et du secondaire. Le comité École et société a de son côté déposé l'avis intitulé [Charte de la laïcité et charte des valeurs: quelques distinctions importantes](#), qui a pavé la voie à diverses interventions dans le cadre de la large discussion ayant mené aux recommandations que la FNEEQ proposera à la CSN quant à cet épineux débat de société. Les futurs états généraux sur l'enseignement supérieur et le forum sur la place des chargées et chargés de cours ont aussi donné lieu à des remue-méninges, tout comme les différents ateliers où les délégués du SCCCUL ont pris part : précarité, relève et vie syndicale, environnement, information puis préparation des États généraux en enseignement supérieur.

► Journée nationale des chargées et chargés de cours (22 novembre)

Le 22 novembre le SCCCUL a souligné la *Journée nationale des chargées et chargés de cours* par la tenue d'une série de conférences offertes par des chargés de cours provenant de diverses disciplines. Comme l'année dernière, cette formule a suscité beaucoup d'enthousiasme dans l'assistance (malheureusement trop peu nombreuse) ainsi que chez les participants. Ces conférences deviennent en effet l'occasion d'une expérience multidisciplinaire extrêmement riche qui élargit le regard que nous portons sur le monde complexe dans lequel nous vivons grâce à la variété des sujets qui y sont abordés. Chacun étant spécialiste de sa discipline, c'est avec un regard aiguisé que sont soulevés des questions, des enjeux, des expériences de toutes sortes, qui ont pour effet non seulement d'enrichir notre compréhension, mais de susciter de l'intérêt pour des domaines plus éloignés de notre expérience courante. Cette journée permet d'ouvrir les murs clos de la classe ainsi que les portes de l'expertise professionnelle en proposant un éventail éblouissant de connaissances.

Min Sun (Littérature-traduction), par exemple, a saisi l'occasion de cette conférence pour nous expliquer comment s'introduit peu à peu la littérature québécoise dans la culture chinoise actuelle, en nous révélant des aspects moins connus de cette culture ainsi que des conditions dans lesquelles s'effectue cette rencontre. Avec l'importance grandissante de la Chine dans le monde actuel, cette conférence a permis d'éclairer davantage les points de rencontre entre le Québec et la Chine.

Benoit Tremblay (Éducation physique) nous a fait découvrir (vidéos à l'appui) comment, dans ses cours d'éducation physique, il stimule une réflexion stratégique chez ses étudiants par des épreuves choisies qui les incitent à élaborer un plan et à prendre des décisions en cours d'exécution. Ces exercices, en n'étant pas axés exclusivement sur la performance individuelle et le culte de l'égo, proposent un regard neuf sur l'enseignement de l'athlétisme.

Guy Fréchet (Sociologie) nous a initiés à son tour aux recherches et aux travaux menés sur la pauvreté et l'exclusion sociale par le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), attaché à la Direction de la recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Son exposé nous a permis de mieux comprendre comment sont évalués les degrés de pauvreté ainsi que les types de pauvreté et d'exclusion, à partir d'exemples concrets trouvés dans notre propre ville. Cette documentation à la fine pointe de la recherche sur le terrain et basée sur une réflexion méthodologique en constante évolution constitue la matière de ses cours à l'Université Laval. Ses étudiants apprécient hautement cette expertise « bien branchée » sur la recherche actuelle.

Jude Jean-Gilles (Administration publique), avant de se pencher sur la question d'Haïti, nous a d'abord présenté les principes de base et les critères sur lesquels sont fondées la théorie et la pratique de l'administration publique. Une fois ce survol éclairant achevé, il a commenté les résultats d'une recherche réalisée sur le terrain, à Haïti. C'est ainsi qu'il a fait ressortir une série d'écart entre le discours théorique et la pratique et mis en relief des zones grises affectant l'administration publique de ce pays, malgré les différentes réformes entreprises depuis 40 ans. Son exposé se terminait sur des solutions à envisager pour aboutir à une gouvernance axée sur la transparence, la performance et l'imputabilité. Différentes questions lui ont été posées, nous permettant de mieux comprendre la situation d'Haïti, notamment après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Jean-Claude Bernheim (Criminologie) a présenté une conférence élaborée sur une comparaison entre les régimes politiques totalitaires et la prison comme institution carcérale. Après avoir défini le concept de totalitarisme et examiné ses composantes, il a entrepris une analyse de la situation des prisonniers et de leur mode de vie dans l'univers carcéral. À l'heure où le gouvernement Harper souhaite augmenter le nombre de prisons sur le territoire, entendre dire que les prisonniers craignent leur déplacement dans les prisons modernes, de plus en plus déshumanisantes, nous laisse songeur. Une question se pose : comment traiter ces prisonniers, souvent irrécupérables socialement, d'une manière éthique ?

Denis Le May (Droit) nous a initiés, par le biais de dix « Clés pour comprendre le droit du Québec » à l'architecture complexe du monde juridique en détaillant les composantes : son vocabulaire; ses sources (loi, règlement, jurisprudence, doctrine), etc. Toute une série de distinctions et d'interrelations sont ressorties de cet exposé clair et concis, notamment la dualité des systèmes juridiques, la distinction entre le droit civil et le droit pénal, le droit public et le droit privé, dans une mise en contexte de situations où chacun s'applique. Nous avons été conduits dans ce dédale de lois, de règles et de principes d'une main de maître !

Yves Laberge (Sociologie) a souligné le phénomène de plus en plus fréquent auquel font face les chargés de cours dans leur enseignement, soit celui de la *multidisciplinarité*, de l'*interdisciplinarité* et de la *transdisciplinarité*. Son exposé a donné lieu à des distinctions conceptuelles éclairantes entre ces diverses méthodologies, tout en abordant leur dynamique propre et les possibilités qu'elles offrent au regard de l'enseignement. Cet exposé a toutefois souligné les résistances que suscite l'interdisciplinarité dans le milieu universitaire et la difficulté de faire reconnaître ses compétences hors de son champ premier de spécialisation.

Vincent Mauger (Culture numérique) nous a fait pénétrer dans l'espace médiatique de la culture actuelle par le biais de la notion de « transmédialité », par laquelle on définit la structure multiplateforme des récits faisant intervenir différents acteurs, lieux et mondes et qui permet au spectateur d'interagir avec les uns et les autres. Nous avons pu ainsi examiner, à l'aide d'une représentation graphique, la complexité de cette nouvelle forme de narration qui, empruntant à la scénarisation traditionnelle sa cohérence, déploie le récit sur plusieurs niveaux narratifs superposés. Ce fut l'occasion d'une belle incursion dans l'imaginaire médiatique des mondes et des personnages peuplant la culture numérique actuelle.

Pier Lalonde (Communications) nous a parlé de son expérience de création comme concepteur graphique et des moyens qu'il utilise en classe pour stimuler l'imagination et la créativité chez ses étudiants. La pensée créatrice nous est apparue comme une attitude que l'on peut stimuler et développer par des moyens simples, mais efficaces, comme prendre le temps de regarder le monde et les objets qui nous entourent en modifiant notre point de vue. L'expression clé de cet exposé, « Et si... », incarnait cette curiosité du regard et la flexibilité de la pensée créatrice.

Ce qui rend cette journée de conférences si intéressante et stimulante, c'est l'interaction entre les sujets présentés et notre propre expérience du monde. La société dans laquelle nous vivons nous confronte à toutes sortes de problèmes et de questions sur lesquels nous sommes forcés de nous interroger. Aussi,

aborder ces questions avec le regard de ces conférenciers, tous spécialistes dans leur discipline ou leur domaine respectif, est une occasion unique d'apprendre à mieux réfléchir et à mieux comprendre.

Fait à souligner, pour la première fois depuis l'instauration de cet événement, le ministre en poste, M. Pierre Duchesne, a émis un communiqué soulignant l'importance de la contribution des chargés de cours à la mission des universités québécoises. On peut lire son communiqué [ICI](#)

Nous récidivons l'an prochain ! Avis aux intéressés....

À lire, à voir, à écouter

- ▶ Un communiqué de la FNEEQ publié à l'occasion de la Journée nationale des chargées et chargés de cours. À lire [ICI](#)
- ▶ Pour connaître ce que font nos collègues chargés de cours : chargesdecours.com
- ▶ Un article d'*Affaires universitaires* sur le stress en enseignement associé à la précarité : des solutions à envisager. À lire [ICI](#)
- ▶ Une critique du rapport Corbo sur la réforme des universités publiée par l'IRIS : contre la vision managériale des universités. À Lire [ICI](#)
- ▶ Un article de *Éducation internationale* sur les méfaits de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles : À lire [ICI](#)

Informez-nous !

Informez-nous de vos activités professionnelles : lancement d'un livre, publication d'un article; obtention d'un prix, de subventions de recherche; participation à un colloque, à un congrès; organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. **Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du Syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique.**

Pour nous contacter : communications@sccc.ulaval.ca.



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)

L'Équipe du SCCCUL